



Peut on refuser ma plainte

Par **christ13**, le **21/05/2008** à **07:41**

bonjour,

j'aimera savoir si l'on peut refuser de prendre ma plainte pour quelque motif que se soit.

car a chaque fois que je vais a la gendarmerie de ma ville pour porter plainte il la trouve irrecevable, car je n'ai pas de temoins il y a que moi.

en ont ils le droit?

dans l'attente de vos reponse.
cordialement.

Par **frog**, le **21/05/2008** à **12:47**

Bonjour,

Il serait souhaitable que vous nous exposiez d'abord les faits réels (ce qui vous arrive) puis le motif de la plainte (ce que vous aimeriez qu'ils soit pris en compte).

Car en l'absence d'infractions pénales notamment, il est effectivement impossible d'entamer une procédure au pénal.